

A.D.N AERO DEVELOPPEMENT NOVATEUR

SARL au capital de 8 000 euros

Siège social : 3 rue d'Herblay

95150 TAVERNY

RCS PONTOISE 449 597 376

**Rapport du Commissaire à la Transformation et du
Commissaire aux comptes**

**Transformation de société à responsabilité limitée (SARL) en
société par actions simplifiée (SAS)**

A.D.N AERO DEVELOPPEMENT NOVATEUR

3 rue d'Herblay
95150 TAVERNY

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 224-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 29 juin 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse a été établie sur la base des derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité.

Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 164 k€ contre 215 k€ en 2022, soit une baisse de -23,7%.

Après déduction des charges d'exploitation d'un montant de 115 k€, principalement composées par :

- les « achats de marchandises » pour 54 k€,
- les « autres achats et charges externes » pour 59 k€,
- les « dotations aux amortissements » pour 4 k€.

Le résultat d'exploitation est donc un bénéfice de +48 k€ contre +48 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est un bénéfice de +0,3 k€.

Le résultat net de la période, après le résultat financier, un résultat exceptionnel de 0 k€, et une charge d'impôt sur les bénéfices de 8 k€, s'élève à 41 k€ contre 40 k€ pour l'exercice précédent.

Sur le plan financier, la société affiche des capitaux propres, au 31 décembre 2023, de 57 k€, incluant le capital social de 8 k€, entièrement libéré.

Les actifs financiers s'élèvent à 42 k€. Ils sont principalement constitués d'autres immobilisations corporelles.

Les créances s'élèvent à 49 k€.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette s'élève à 30 k€.

Les dettes s'élèvent à 69 k€ et sont principalement constituées d'emprunts pour 10 k€ et de dettes envers les fournisseurs pour 59 k€.

Aucun passif latent n'a été porté à notre connaissance.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Montmorency,
Le 29 juin 2024

SNA ASSOCIES

Nicolas SEL

Commissaire à la transformation

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

